

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2004

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 27 avril 2004 à 20 h, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

**Commissaires :**

**Sont présents :**

Mesdames :

Francine Chabot, Lucie Désilets, Louise Emery  
Suzanne Gagnon, Hélène-Marie-Girard, Colette Larose,  
Nicole Leblanc, Chantal T. Renaud, Thérèse Richard  
De Nitto

Messieurs :

Claude Denis, Alain Dépatie, Pierre Dominique, Alain  
Filion, Normand Héroux, Jacques Séminaro,  
Jean-Claude Rousseau

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

**Commissaires représentant les parents :**

Du primaire : Monsieur Sylvain Lévesque  
Du secondaire : Madame Louise St-Cyr

**Sont également présents :**

Monsieur André Byette, directeur général adjoint  
Monsieur Serge Lefebvre, directeur général  
Monsieur Michel Simoncelli, directeur général adjoint  
Monsieur Marcel Teasdale, directeur général adjoint  
Monsieur François Houde, secrétaire général  
Monsieur Daniel Tremblay, directeur du Service des ressources humaines  
Madame Jocelyne Hébert, directrice du Service des ressources matérielles  
Madame Marlène Moran, directrice adjointe au Service des ressources  
humaines  
Madame Louise Nadon, directrice adjointe au Service des ressources  
matérielles

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2004

Madame Lucie Demers, directrice du Service des technologies de l'information

**Sont absents :**

Mesdames Marie-Claire Giguère, Denise Girard  
Messieurs Éric Couture, Jean Létourneau, Serge Mainville

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La présidente, madame Lucie Désilets déclare la séance ouverte.

**88-CC-2003-2004**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Louise Emery que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Est retiré de l'ordre du jour le sujet suivant :

Cadre budgétaire 2004-2005

Sont ajoutés les sujets suivants :

Coup de pouce Rive-Sud  
Frais chargés aux parents

**Adoptée unanimement**

**ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal:
  - 3.1. Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mars 2004
4. Questions orales
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Secrétariat général
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines :
  - 8.1 Plan d'effectifs du personnel non enseignant 2004-2005

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2004

- 8.2 Entente relative à l'affectation des techniciennes et techniciens en éducation spécialisée
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire :
- 9.1 Politique d'aide financière aux familles
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
11. Affaires du Service des ressources matérielles
12. Affaires du Service des technologies de l'information :
- 12.1 Adjudication de contrat – Mise en place du projet pilote de téléphonie IP – Projet : 992004
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points :
- 14.1 – Coup de pouce Rive-Sud
- 14.2 – Frais chargés aux parents
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

**89-CC-2003-2004**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU 23 MARS 2004**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Pierre Dominique que le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mars 2004 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

**Adoptée unanimement**

**PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL NON ENSEIGNANT 2004-2005**

Sujet reporté à la séance d'ajournement du 11 mai 2004

**ENTENTE RELATIVE À L'AFFECTATION  
DES TECHNICIENNES ET TECHNICIENS  
EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE**

Sujet reporté à la séance d'ajournement du 11 mai 2004.

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2004

90-CC-2003-2004

**POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE AUX FAMILLES**

**CONSIDÉRANT** la consultation faite auprès des différents comités de consultation ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de travail du Conseil des commissaires ;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Suzanne Gagnon :

**QUE** le document intitulé « Politique d'aide financière aux familles » daté du 27 avril 2004 soit adopté tel que présenté.

**Adoptée unanimement**

**AMENDEMENT**

**CONSIDÉRANT** que la politique proposée fixerait un montant maximum comme aide financière pour les familles à petit budget contrairement à la politique actuelle qui vient en aide aux familles de trois enfants et plus ;

**CONSIDÉRANT** que les données sont insuffisantes pour évaluer les demandes et s'assurer que la somme maximum proposée par la Commission scolaire Marie-Victorin pour la mise en place de cette politique sera suffisant pour aider les familles à petit budget ;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Sylvain Lévesque :

**QUE** le Comité de parents demande à la Commission scolaire Marie-Victorin de modifier la politique d'aide-financière pour les familles à petit budget comme suit :

**QUE** le barème du revenu familial utilisé par la Commission scolaire Marie-Victorin pour fixer l'aide à la famille soit haussé de 30% ;

**QUE** les familles répondant aux critères aient un retour minimum de 20%.

**La proposition est rejetée à l'unanimité.**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2004

91-CC-2003-2004

**ADJUDICATION DE CONTRAT :  
MISE EN PLACE DU PROJET PILOTE DE TÉLÉPHONIE IP  
PROJET : 992004**

**CONSIDÉRANT** l'approbation du comité de travail du Conseil des commissaires du 20 avril 2004 à l'effet de mettre en place un projet pilote de téléphonie IP ;

**CONSIDÉRANT** la convergence des données et de la voix possible grâce au nouveau réseau de fibre optique ;

**CONSIDÉRANT** les besoins de télécommunication téléphonique entre les divers établissements et le siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin ;

**CONSIDÉRANT** que quatorze firmes se sont procuré le document d'appel d'offres 992004 ;

**CONSIDÉRANT** que cinq firmes ont déposé une soumission ;

**CONSIDÉRANT** que quatre soumissions ont été analysées et qu'une a été rejetée en raison de non-conformité ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité d'analyse ;

**CONSIDÉRANT** la nature des contrats et la qualité des solutions proposées ;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Francine Chabot :

**QUE** le contrat pour l'achat des équipements et des services professionnels pour la mise en place du projet pilote de téléphonie IP soit accordé à la firme Bell Canada pour un montant de 532 950,66 \$, avant taxes ;

**QUE** le contrat pour la fourniture des liens numériques pour une durée de trois ans pour la mise en place du projet pilote de téléphonie IP soit accordé à la firme Vidéotron Télécom ltée pour un montant de 125 674,20 \$, avant taxes ;

**QU'**advenant un désistement de VTL, en raison des alliances présumées, il soit recommandé d'octroyer l'ensemble du contrat à la firme Bell Canada pour un montant de 695 684,16, avant les taxes ;

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2004

**QUE** le directeur général et la directrice du Service des technologies de l'information soient autorisés à signer les contrats et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée unanimement**

**AUTRES POINTS :**

Les sujets suivants sont abordés pour information :

Coup de pouce Rive-Sud  
Frais chargés aux parents

**QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

Les personnes suivantes interviennent :

Messieurs René Séguin et Patrick Chafifoun

92-CC-2003-2004

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Francine Chabot l'ajournement de la séance au 11 mai 2004 à 20 h à la salle Des Lys.

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE DU 11 MAI 2004**  
**SALLE DES LYS À 20 H**

**Commissaires :**

**Sont présents :**

Mesdames Francine Chabot, Lucie Désilets, Louise Emery, Suzanne Gagnon, Marie-Claire Giguère, Denise Girard, Hélène-Marie Girard, Colette Larose, Nicole Leblanc, Thérèse Richard De Nitto

Messieurs Claude Denis, Alain Filion, Normand Héroux, Serge Mainville, Jean-Claude Rousseau, Jacques Séminaro

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

7

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2004

**Commissaires représentant les parents :**

Du primaire : Monsieur Sylvain Lévesque

Du secondaire : Madame Louise St-Cyr

**Sont également présents :**

Monsieur André Byette, directeur général adjoint

Monsieur François Houde, secrétaire général

Monsieur Serge Lefebvre, directeur général

Monsieur Michel Simoncelli, directeur général adjoint

Monsieur Daniel Tremblay, directeur du Service des ressources humaines

Madame Carmen Dubuc, agente d'administration au Service des  
ressources humaines

Monsieur Jean-Sébastien Boulard, conseiller en gestion de personnel au  
Service des ressources humaines

**Sont absents :**

Madame Chantal T. Renaud

Messieurs Éric Couture, Alain Dépatie, Pierre Dominique,  
Jean Létourneau

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La présidente madame Lucie Désilets déclare la séance ouverte. Il est 20 h.

93-CC-2003-2004

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Denise Girard que l'ordre du jour soit  
adopté sans modifications.

**Adoptée unanimement**

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Secrétariat général
7. Affaires du Service des ressources éducatives

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

8

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2004

8. Affaires du Service des ressources humaines :
  - 8.1 Plan d'effectifs – Personnel de soutien et professionnel
  - 8.2 Entente relative à l'affectation des techniciennes et des techniciens en éducation spécialisée
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
11. Affaires du Service des ressources matérielles
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
  - 13.1 Déploiement de l'offre de service de la formation professionnelle en Montérégie
  - 13.2 Entente de service en formation professionnelle
14. Autres points
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

94-CC-2003-2004

**PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN ET PROFESSIONNEL**

**CONSIDÉRANT** la mise à jour du plan d'effectifs en vue de l'année scolaire 2004-2005 ;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Nicole Leblanc :

**QUE** le plan d'effectifs du personnel de soutien et professionnel 2004-2005, lequel est considéré comme étant ici au long énuméré, en excluant les gestionnaires, soit adopté ;

**QUE** monsieur Serge Lefebvre, directeur général, soit mandaté pour y apporter les ajustements requis à l'intérieur du cadre financier découlant de ce plan d'effectifs du personnel de soutien et professionnel.

POUR : 14

CONTRE : 1

ABSTENTION : 1

**Adoptée majoritairement**



Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

9

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2004

**95-CC-2003-2004**

**ENTENTE RELATIVE À L'AFFECTATION DES  
TECHNICIENNES ET TECHNICIENS EN ÉDUCATION  
SPÉCIALISÉE**

**CONSIDÉRANT** les échanges ayant eu lieu entre les responsables de la Commission scolaire et la partie syndicale ;

**CONSIDÉRANT** la volonté des parties d'améliorer la qualité du service aux élèves et les conditions de travail des techniciennes et techniciens en éducation spécialisée;

**CONSIDÉRANT** l'analyse du dossier fait par le comité de travail du Conseil des commissaires lors de la rencontre du 4 mai 2004 ;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean-Claude Rousseau :

**QUE** le projet d'entente relative à l'affectation des techniciennes et techniciens en éducation spécialisée, laquelle est considérée comme étant ici au long énumérée, soit entérinée ;

**QUE** madame Lucie Désilets, présidente et monsieur Serge Lefebvre, directeur général, soient mandatés pour procéder à la signature de ladite entente.

**Adoptée unanimement**

**96-CC-2003-2004**

**DÉPLOIEMENT DE L'OFFRE DE SERVICE EN FORMATION  
PROFESSIONNELLE EN MONTÉRÉGIE**

**CONSIDÉRANT** l'étude réalisée par le comité de travail mandaté par la Table des directeurs généraux de la Montérégie concernant le déploiement de la carte des options offertes en formation professionnelle ;

**CONSIDÉRANT** la responsabilité des commissions scolaires de former adéquatement la main-d'œuvre en lien avec les besoins en emploi ;

**CONSIDÉRANT** l'importance d'augmenter les effectifs en formation professionnelle pour répondre à ces besoins de main-d'œuvre ;

**CONSIDÉRANT** l'importance d'élargir notre offre de service pour mieux répondre aux besoins du marché en Montérégie ;

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

10

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2004

97-CC-2003-2004

**IL EST PROPOSÉ** par madame Francine Chabot :

**QUE** le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin appuie les recommandations de la Table des directeurs généraux de la Montérégie et demande au MEQ d'autoriser les ajouts de programmes à la carte des options en formation professionnelle tels qu'apparaissant au document annexé.

**Adoptée unanimement**

**ENTENTE ENTRE LA COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN ET LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES**

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries veut offrir les modules 446-233 (Calculs commerciaux) et 446-244 (Utilisation des logiciels d'application bureautique) du programme « ASP-Représentation », numéro 5054 ;

**CONSIDÉRANT** que le modèle d'entente est celui utilisé dans d'autres commissions scolaires ;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Suzanne Gagnon :

**QUE** la Commission scolaire Marie-Victorin approuve le projet d'entente entre la Commission scolaire Marie-Victorin et la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries en annexe à cette résolution ;

**QUE** monsieur Serge Lefebvre, directeur général soit autorisé à signer cette entente.

**Adoptée unanimement**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 21 h 5.

---

Présidente

---

Secrétaire général